

**Extrait du registre des
Délibérations
Du Comité Syndical**

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte.

Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

2023-02- 01 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Les écritures comptables du Syndicat et celles du Trésor Public étant identiques, il conviendra de délibérer et d'approuver le compte de gestion 2022 établi par le Trésorier Principal.

Un extrait du compte de gestion 2022 est joint en **annexe n°1**.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

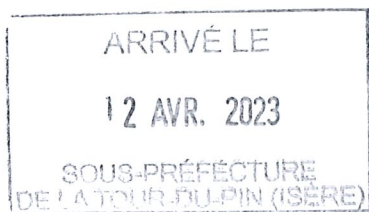
- Approuve le compte de gestion 2022 établi par le Trésorier principal et autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette délibération.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 29 mars 2023

Le Président, Sylvain GRANGER

SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHON

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL



Annexe n°1

SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Fabien LAURAND
M DIDIER ROSTAIN

038120 TRES. MORESTEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 31/08/2022
DU 01/09/2022 AU 31/01/2023
Population 10505
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 43
4EME PARTIE : Page des signatures	44

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	2 142,73		82 937,63		2 142,73
Fonctionnement	78 864,90		82 937,63		161 802,53
	TOTAL I		82 937,63		163 945,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
	TOTAL II				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
	TOTAL III		82 937,63		163 945,26
	TOTAL I + II + III		81 007,63		163 945,26

Etat Consommation des Crédits

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	3 900,00		3 900,00				3 900,00
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 900,00		3 900,00				3 900,00
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 900,00		3 900,00				3 900,00
	TOTAL GENERAL	3 900,00		3 900,00				3 900,00

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section de Fonctionnement (section d'investissement)	1 757,27		1 757,27				1 757,27
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 757,27		1 757,27				1 757,27
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 142,73		2 142,73				2 142,73
TOTAL GENERAL		3 900,00		3 900,00				3 900,00

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision Modificative	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	318 650,00	2	318 650,00	178 380,45	7 000,00	171 380,45	147 269,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 950,00		3 950,00	3 720,48		3 720,48	229,52
65	Autres charges de gestion courante	12 520,00		12 520,00	10 721,75		10 721,75	1 798,25
66	Charges financières	1 500,00		1 500,00	1 018,86	128,23	890,63	609,37
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00				100,00
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	3 522,73		3 522,73				3 522,73
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	340 242,73		340 242,73	193 841,54	7 128,23	186 713,31	153 529,42
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	1 757,27		1 757,27				1 757,27
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 757,27		1 757,27				1 757,27
TOTAL GENERAL		342 000,00		342 000,00	193 841,54	7 128,23	186 713,31	155 286,69

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

81100 - SI DEFENSE CONTRE EAUX RHONE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	261 613,00		261 613,00	319 860,95	70 000,00	249 860,95	11 752,05
75	Autres produits de gestion courante	1 522,10		1 522,10	19 789,99		19 789,99	-18 267,89
TOTAL	RECETTES RELEVÉES DE FONCTIONNEMENT	263 135,10		263 135,10	339 650,94	70 000,00	269 650,94	-6 515,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	78 864,90		78 864,90				78 864,90
TOTAL GENERAL		342 000,00		342 000,00	339 650,94	70 000,00	269 650,94	72 349,06

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte. Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

**2023-02- 02 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 non assujetti à la TVA
(nomenclature M14)**

Le Président présente le compte administratif de l'exercice 2022, dont l'extrait figure en **annexe n°2**, tel que décrit dans la note de présentation pour l'approbation des comptes 2022 **annexe n°4** et présenté ci-dessous :
Le compte administratif est conforme au compte de gestion.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	186 713,31	G	269 650,94
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	78 864,90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 142,73 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	186 713,31	= G+H+I+J	350 658,57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	186 713,31	= G+I+K	348 515,84
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	2 142,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	186 713,31	= G+H+I+J+K+L	350 658,57

Le Président ne prend pas part au vote, et nomme un Président de séance pour le vote du compte administratif. Monsieur Christophe PERRIER, Vice-Président du syndicat, ainsi désigné Président de séance pour le vote du compte administratif, propose d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 29 mars 2023

Le Président, Sylvain GRANGER

SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHONE

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL



NOTE DE PRESENTATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Hôtel de Ville—1 Square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel : 04.74.33.87.07

Le compte administratif (CA) 2022 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par le syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Le CA doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêt des comptes du syndicat à la clôture de l'exercice budgétaire.

Cette note a pour but de présenter l'exécution financière de l'année 2022 pour le budget du syndicat. Il s'agit de se prononcer sur les résultats de clôture de l'exercice qui concernent l'exécution du budget 2022.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DU SYDCEHR

L'exécution budgétaire de compte administratif 2022 se présente comme suit :

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 186 713,31	G	269 650,94
	Section d'investissement	B 0,00	H	0,00
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	78 864,90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	2 142,73 (si excédent)
		=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 186 713,31	= G+H+I+J	350 658,57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 186 713,31	= G+I+K	348 515,94
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L	2 142,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 186 713,31	= G+H+I+J+K+L	350 658,57

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 186 713.31 €, soit une exécution d'environ 55 % par rapport à la prévision.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 269 650.94 €.

Le résultat de fonctionnement du budget est de 82 937.63 €.

1- Les dépenses de fonctionnement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - CA - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR II-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	318 650,00	164 230,45	7 150,00	0,00	147 269,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 950,00	3 720,48	0,00	0,00	229,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 520,00	10 721,75	0,00	0,00	1 798,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		335 120,00	178 672,68	7 150,00	0,00	149 297,32
66	Charges financières	1 500,00	790,63	100,00	0,00	609,37
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 522,73				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		340 242,73	179 463,31	7 250,00	0,00	153 529,42
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 757,27				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 757,27	0,00			1 757,27
TOTAL		342 000,00	179 463,31	7 250,00	0,00	155 286,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

- Les charges à caractère général : 171 380.45 €

Il s'agit du premier poste de dépenses de la section de fonctionnement en 2022. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges telles que l'électricité, la fourniture du petit équipement, la gestion des ouvrages, les assurances, les honoraires, les annonces et insertions, réception et frais de télécommunication.

Ce chapitre a diminué de 39 % par rapport au réalisé de 2021 et représente 92 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. L'enveloppe a été utilisée à 54 % du prévisionnel.

- Les charges de personnel : 3 720.48 €

Les charges de personnel regroupent l'indemnité de la secrétaire et les cotisations CSG et CRDS.

L'enveloppe utilisée représente 94 % du prévisionnel. Les charges sont similaires à l'année précédente.

- Autres charges de gestions courantes : 10 721.75 €

Les charges comprennent l'indemnité élus et les cotisations Ircantec, CSG et CRDS.

L'enveloppe utilisée représente 86 % du prévisionnel. Les charges sont similaires à l'année précédente.

- Les charges financières : 890.63 €

Les charges financières correspondent aux frais des intérêts de la ligne de trésorerie contractée pour palier au versement des participations de la CNR sur les factures de fonctionnement en N+1. Ce chapitre a été utilisé à 59 % du prévisionnel.

2- Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	261 613,00	189 860,95	60 000,00	0,00	11 752,05
75	Autres produits de gestion courante	1 522,10	19 789,99	0,00	0,00	-18 267,89
Total des recettes de gestion courante		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
Pour information		⁽³⁾ 78 864,90				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Les différentes recettes du syndicat sont versées par trois financeurs pour l'équilibre de l'exercice.

- Dotations et participations : 249 860. 95 €

Pour équilibrer l'exercice, la participation des intercommunalités est calculée sur la base des dépenses prévues en fonctionnement – recettes prévues en fonctionnement, selon une clé de répartition. La communauté de commune des Balcons du Dauphiné a versé une participation d'un montant correspondant à 94 065.40 € (clé de répartition 77.74 %). La communauté de commune de Bugey Sud a versé une participation d'un montant de 26 934.60 € (clé de répartition 22.26 %).

La CNR participe aux dépenses de fonctionnement de l'exploitation des ouvrages selon une convention signée en décembre 1985 entre la Compagnie Nationale du Rhône et le Syndicat. :

En rive droite (station de Saint Benoit): 100 % des dépenses d'énergie (électricité) et 84,88 % des autres dépenses de fonctionnement.

En rive gauche (station de Brangues) : 15,75 % des dépenses d'énergie (électricité) et 40,74 % des autres dépenses de fonctionnement.

La participation de la CNR perçue sur l'exercice 2022 est de 128 860.95.

- Autres produits de gestion courante : 19 789.99 €

Cet article correspond au versement par la CNR sur l'énergie réservée. Cette somme n'est pas maîtrisée, elle est en rapport avec la production de l'énergie par les ouvrages de la CNR.

3- Les recettes et dépenses d'investissement

CA 2022 SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	0 €
Recettes réalisées	0 €
RESULTAT 2022	0 €
REPORT EXCEDENT 2021	2 142.73 €
EXCEDENT GLOBAL	2 142.73 €

Pour l'année 2022, il n'y a pas eu de recette et de dépense d'investissement pour le syndicat. Le résultat pour la section d'investissement est de 2 142: 73 €.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	171 380,45		171 380,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 720,48		3 720,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 721,75		10 721,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	890,63	0,00	890,63
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	186 713,31	0,00	186 713,31
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	249 860,95		249 860,95
75	Autres produits de gestion courante	19 789,99	0,00	19 789,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	269 650,94	0,00	269 650,94
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			78 864,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			2 142,73

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	318 650,00	164 230,45	7 150,00	0,00	147 269,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 950,00	3 720,48	0,00	0,00	229,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 520,00	10 721,75	0,00	0,00	1 798,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		335 120,00	178 672,68	7 150,00	0,00	149 297,32
66	Charges financières	1 500,00	790,63	100,00	0,00	609,37
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 522,73				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		340 242,73	179 463,31	7 250,00	0,00	153 529,42
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 757,27				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 757,27	0,00			1 757,27
TOTAL		342 000,00	179 463,31	7 250,00	0,00	155 286,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	261 613,00	189 860,95	60 000,00	0,00	11 752,05
75	Autres produits de gestion courante	1 522,10	19 789,99	0,00	0,00	-18 267,89
Total des recettes de gestion courante		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 78 864,90				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	318 650,00	164 230,45	7 150,00	0,00	147 269,55
60612	Energie - Electricité	80 000,00	24 331,83	7 150,00	0,00	48 518,17
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	135,83	0,00	0,00	64,17
615231	Entretien, réparations voiries	200 400,00	128 787,38	0,00	0,00	71 612,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	71,88	0,00	0,00	178,12
6161	Multirisques	3 500,00	2 887,12	0,00	0,00	612,88
6188	Autres frais divers	500,00	336,00	0,00	0,00	164,00
6226	Honoraires	30 000,00	4 800,00	0,00	0,00	25 200,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 949,83	0,00	0,00	50,17
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	300,00	114,00	0,00	0,00	186,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	816,58	0,00	0,00	183,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 950,00	3 720,48	0,00	0,00	229,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 900,00	3 720,48	0,00	0,00	179,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 520,00	10 721,75	0,00	0,00	1 798,25
6531	Indemnités	11 000,00	10 717,88	0,00	0,00	282,12
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65888	Autres	20,00	3,87	0,00	0,00	16,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		335 120,00	178 672,68	7 150,00	0,00	149 297,32
66	Charges financières (b)	1 500,00	790,63	100,00	0,00	609,37
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	790,63	100,00	0,00	609,37
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 522,73				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		340 242,73	179 463,31	7 250,00	0,00	153 529,42
023	Virement à la section d'investissement	1 757,27	0,00			1 757,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 757,27	0,00			1 757,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 757,27	0,00			1 757,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		342 000,00	179 463,31	7 250,00	0,00	155 286,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	261 613,00	189 860,95	60 000,00	0,00	11 752,05
74751	Participat° GFP de rattachement	94 065,40	94 065,40	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	26 934,60	26 934,60	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	140 613,00	68 860,95	60 000,00	0,00	11 752,05
75	Autres produits de gestion courante	1 522,10	19 789,99	0,00	0,00	-18 267,89
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	1 522,10	19 789,00	0,00	0,00	-18 266,90
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,99	0,00	0,00	-0,99
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		263 135,10	209 650,94	60 000,00	0,00	-6 515,84
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		78 864,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 757,27			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 757,27	0,00		1 757,27
	TOTAL	1 757,27	0,00	0,00	1 757,27

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 900,00	0,00	0,00	3 900,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 757,27	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 757,27	0,00	0,00	1 757,27
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 757,27	0,00	0,00	1 757,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 757,27	0,00	0,00	1 757,27
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 142,73			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte. Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

2023-02- 03 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Il convient d'affecter le résultat cumulé excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2022 d'un montant de 161 802.53 €

- au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » pour un montant de 161 802.53 €.

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 29 mars 2023

Le Président, Sylvain GRANGER

SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHONE

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte. Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

2023-02- 04 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 non assujetti à la TVA nomenclature M57 à compter du 01/01/2023.

Le Président invite les membres du syndicat à examiner le budget primitif de l'exercice 2023, dont l'extrait figure en **annexe n°3**, tel que décrit dans la note de présentation pour l'approbation du budget primitif (**annexe n°5**) et présenté ci-dessous :

Monsieur le Président propose à l'occasion du vote du budget 2023 de l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre (hors dépense du personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune de ces sections (limite fixée par l'article 15117-10-6 du CGCT). Ces virements de crédits feront l'objet d'une décision.

Il conviendra de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 550,00	7 407,27
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 142,73
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 550,00	9 550,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	499 900,00	338 097,47
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 161 802,53
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		499 900,00	499 900,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		509 450,00	509 450,00

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 29 mars 2023

Le Président, Sylvain GRANGER

SYNDICAT
DE DEFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT-RHONE

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL



Joël Borde

**NOTE DE PRESENTATION POUR
L'APPROBATION
DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Hôtel de Ville—1 Square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel : 04.74.33.87.07

Le budget primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, équilibre, sincérité. Il doit être voté en assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Président (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. En cours d'exercice, il est possible de prendre des décisions modificatives afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Le budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement, qui se composent chacune de dépenses et de recettes.

A compter du 1^{er} janvier 2023, le budget du syndicat est sous la nomenclature M57.

Le rapport des orientations budgétaires (ROB) a été présenté et débattu en séance du conseil syndical du 21 février 2023. Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

L'année 2023 sera marquée par la forte hausse des coûts de l'énergie. Plusieurs facteurs expliquent cet accroissement comme notamment la guerre en Ukraine et la spéculation financière, et la fin des tarifs réglementés de l'électricité pour les collectivités.

Pour faire face à cette flambée des coûts de l'énergie, le budget primitif du syndicat s'équilibre grâce à un excédent reporté de l'exercice 2022, et permet ainsi de maîtriser les participations des EPCI (CCBD et CCBS).

Les travaux seront priorisés en fonction de l'urgence et des finances disponibles du syndicat.

LE BUDGET PRIMITIF 2023 DU SYDCEHR

Le Budget primitif 2023 se présente comme suit :

LIBELLE	DEPENSES en €	RECETTES en €
FONCTIONNEMENT	499 900,00	499 900,00
INVESTISSEMENT	9 550,00	9 550,00
TOTAL	509 450,00	509 450,00

1- Les dépenses de fonctionnement

Le budget prévisionnel augmente d'environ 46 % par rapport au BP 2022.
Cette hausse concerne principalement le chapitre 60 énergie électricité

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		338 477,27	0,00	0,00	499 900,00	0,00	0,00	499 900,00	499 900,00
011	Charges à caractère général (3)	318 650,00	0,00	0,00	475 980,00	0,00	0,00	475 980,00	475 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 950,00	0,00		3 900,00	0,00		3 900,00	3 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	12 620,00	0,00	0,00	11 120,00	0,00	0,00	11 120,00	11 120,00
6586	Frais fonctionnement des groupes créés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		335 220,00	0,00	0,00	491 000,00	0,00	0,00	491 000,00	491 000,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles		336 720,00	0,00	0,00	492 500,00	0,00	0,00	492 500,00	492 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 757,27			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			7 400,00	0,00		7 400,00	7 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 757,27			7 400,00	0,00		7 400,00	7 400,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									499 900,00

- Les charges à caractère général : 475 980 €

Il s'agit du premier poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges tels que l'électricité, la fourniture du petit équipement, la gestion des ouvrages, les contrôles, les assurances, les frais d'étude, les annonces et insertions, déplacements/ réception et frais de télécommunication.

Ce chapitre augmente de 49 % par rapport au BP 2022.

- Les charges de personnel : 3 900 €

Les charges de personnel regroupent l'indemnité de la secrétaire et les cotisations CSG et CRDS. Les charges sont similaires à l'année précédente.

- Autres charges de gestions courantes : 11 120 €

Les charges comprennent l'indemnité élu et les cotisations Ircantec, CSG et CRDS. Les charges sont similaires à l'année précédente.

- Les charges financières : 1500 €

Les charges financières correspondent aux frais des intérêts de la ligne de trésorerie contractée pour palier au versement des participations de la CNR sur les factures de fonctionnement en N+1. Ce chapitre est identique au prévisionnel du BP 2022.

- Dotations aux amortissements : 7 400 €

Sur demande du Trésorier, il convient d'amortir le matériel du syndicat figurant sur l'inventaire (bateau, remorques, moteur et vannes) ainsi que l'amortissement de la pompe submersible inscrite en prévisionnel des dépenses d'investissements.

2- Les recettes de fonctionnement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	261 613,00	0,00	336 600,00	0,00	336 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 522,10	0,00	1 497,47	0,00	1 497,47
	Total des recettes de gestion des services	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						161 802,53
Total des recettes de fonctionnement cumulées						499 900,00

Les recettes du syndicat sont essentiellement versées par 3 financeurs (CCBD, CCBS et la CNR) pour l'équilibre de l'exercice.

- Dotations et participations : 336 600 €

Pour équilibrer l'exercice, la participation des intercommunalités est calculée sur la base des dépenses prévues en fonctionnement – recettes prévues en fonctionnement, selon une clé de répartition.

Les participations des 2 EPCI, subissent une hausse en 2023 (+ 7.44 %).

La CNR participe aux dépenses de fonctionnement de l'exploitation des ouvrages selon une convention a été signée en décembre 1985 entre la Compagnie Nationale du Rhône et le Syndicat :
En rive droite (station de Saint Benoit): 100 % des dépenses d'énergie (électricité) et 84,88 % des autres dépenses de fonctionnement.

En rive gauche (station de Brangues) : 15,75 % des dépenses d'énergie (électricité) et 40,74 % des autres dépenses de fonctionnement.

Compte tenu de l'augmentation des charges d'électricité, le prévisionnel sera à la hausse d'environ 50 %.

Le financement de l'étude des ouvrages hydraulique et la situation financière du syndicat avec l'élaboration d'un schéma directeur est subventionnable. Il est attendu des recettes en matière de subventions (LEADER 60 % du montant TTC) et Département de l'Isère de 16 % du montant TTC).

- Autres produits de gestion courante : 1 497 €

Ce chapitre correspond au versement par la CNR sur l'énergie réservée. Il diminue d'environ 1.60 % par rapport au BP 2022.

3- Les recettes et dépenses d'investissement

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP hors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
016 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de Falsen : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
040 Opérations entre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 550,00

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 757,27	0,00	7 407,27	0,00	7 407,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
18	Op. de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
021	Virement de la section de fonctionnement	1 757,27		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		7 400,00	0,00	7 400,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 757,27		7 400,00	0,00	7 400,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						2 142,73
Affectation au compte 1068 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						9 550,00

Le chapitre 21 immobilisations corporelles des dépenses d'investissement prévoit une écriture pour l'achat d'une pompe submersible.

Il sera inscrit en prévisionnel sur le chapitre 28 dotation aux amortissements, une recette d'investissement correspondant à l'amortissement inscrit au chapitre 68 des dépenses de fonctionnement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	9 550,00	0,00	9 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 550,00	0,00	9 550,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 550,00
---	-----------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	475 980,00		475 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 900,00		3 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 120,00	0,00	11 120,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 400,00	7 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		492 500,00	7 400,00	499 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	499 900,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7,27	0,00	7,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 400,00	7 400,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7,27	7 400,00	7 407,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 142,73
--	-----------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 550,00
---	-----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	336 600,00		336 600,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 497,47	0,00	1 497,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		338 097,47	0,00	338 097,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	161 802,53
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	499 900,00
--	-------------------

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

	III
	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	338 477,27	0,00	0,00	499 900,00	0,00	0,00	499 900,00	499 900,00
011	Charges à caractère général (3)	318 650,00	0,00	0,00	475 980,00	0,00	0,00	475 980,00	475 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 950,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	12 620,00	0,00	0,00	11 120,00	0,00	0,00	11 120,00	11 120,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	335 220,00	0,00	0,00	491 000,00	0,00	0,00	491 000,00	491 000,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses réelles	336 720,00	0,00	0,00	492 500,00	0,00	0,00	492 500,00	492 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 757,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 757,27	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

499 900,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	261 613,00	0,00	336 600,00	0,00	336 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 522,10	0,00	1 497,47	0,00	1 497,47
	Total des recettes de gestion des services	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			161 802,53
				Total des recettes de fonctionnement cumulées		499 900,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	338 477,27	0,00	0,00	499 900,00	0,00	0,00	499 900,00	499 900,00
011	Charges à caractère général (4)	318 650,00	0,00	0,00	475 980,00	0,00	0,00	475 980,00	475 980,00
60612	Energie - Electricité	80 000,00	0,00		240 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	0,00		130,00	0,00	0,00	130,00	130,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 400,00	0,00		187 300,00	0,00	0,00	187 300,00	187 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	0,00		250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
6161	Multirisques	3 500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		40 050,00	0,00	0,00	40 050,00	40 050,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		450,00	0,00	0,00	450,00	450,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 950,00	0,00		3 900,00	0,00		3 900,00	3 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	3 900,00	0,00		3 900,00	0,00		3 900,00	3 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	12 620,00	0,00		11 120,00	0,00		11 120,00	11 120,00
65311	Indemnités de fonction	11 000,00	0,00		11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00		100,00	0,00		100,00	100,00
65888	Autres	20,00	0,00		20,00	0,00		20,00	20,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des dépenses de gestion des services	335 220,00	0,00	0,00	491 000,00	0,00	0,00	491 000,00	491 000,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
6681	Indemnités rdt anticipé emprunt à risque	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses réelles	336 720,00	0,00	0,00	492 500,00	0,00	0,00	492 500,00	492 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 757,27			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			7 400,00	0,00		7 400,00	7 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles	0,00			7 400,00	0,00		7 400,00	7 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 757,27			7 400,00	0,00		7 400,00	7 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	261 613,00	0,00	336 600,00	0,00	336 600,00
74751	Participation GFP de rattachement	94 065,40	0,00	101 062,00	0,00	101 062,00
74758	Participation autres groupements	26 934,60	0,00	28 938,00	0,00	28 938,00
74773	Participation FEADER	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
747888	Autres	140 613,00	0,00	185 600,00	0,00	185 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 522,10	0,00	1 497,47	0,00	1 497,47
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 522,10	0,00	1 494,00	0,00	1 494,00
75888	Autres	0,00	0,00	3,47	0,00	3,47
	Total des recettes de gestion des services	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	263 135,10	0,00	338 097,47	0,00	338 097,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 550,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R1 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 757,27	0,00	7 407,27	0,00	7 407,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 757,27		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		7 400,00	0,00	7 400,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 757,27		7 400,00	0,00	7 400,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					2 142,73
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					9 550,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
21578	0,00	0,00		7 950,00	0,00	0,00	7 950,00	7 950,00
2188	3 900,00	0,00		1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 900,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00	9 550,00

SYNDICAT RHONE - SYNDICAT DU RHONE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 757,27	0,00	7 407,27	0,00	7 407,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	7,27	0,00	7,27
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 757,27	0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00
2815731 <i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 757,27	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte.

Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

2023-02-05 PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITES 2023

Le montant global de la contribution des membres (EPCI) est calculé annuellement au regard des besoins financiers du syndicat.

La répartition de ce montant global entre les membres est calculée selon le critère linéaire de berges du Rhône et le critère de la population des communes des Avenières Veyrins-Thuellin, de Brangues, du Bouchage et de Groslée Saint Benoit et selon la clé de répartition suivante entre les membres :

Communauté de Communes de Bugey Sud (CCBS) 22.26 % du montant global annuel des contributions (linéaire des berges du Rhône 8.18 km, population 1202)

Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) 77.74 % du montant global annuel des contributions (linéaire des berges du Rhône 16.82 km, population 8982)

Le Président propose de définir pour l'année 2023 la participation des intercommunalités de la manière suivante, soit :

EPCI	Compétence PI
CCBD (77,74%)	101 062,00
CCBS (22,26%)	28 938,00
TOTAL	130 000,00

1, Square Emile Richerd -
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tel 04-74-33-87-07

Le vingt huit mars deux mil vingt trois à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt mars deux mil vingt trois, qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date d'affichage de la convocation : 20/03/2023

Présents : BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, MOREL Eric, PERRIER Christophe, PYOT Robert, SOUDAN Henri, VIAL Frédéric,

Absente excusée ayant donné pouvoir : Annie POURTIER pouvoir à Christophe PERRIER

Absents et excusés : Myriam BOITEUX, Rémi CHATELAT, Alain LACOSTE, Frédérique LUZET, Paul MAURIN,

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 10 sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte. Assisté par Evelyne DEQUIN, secrétaire du syndicat

2023-02-06 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite au renouvellement des délégués titulaires démissionnaires, et conformément aux dispositions des articles L 1414-2 et suivants du CGCT, une commission d'appel d'offres doit être mise en place.

Sa composition, élection et fonctionnement est identique aux modalités qui prévalent pour les commissions de délégation de service public.

Cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le conseil syndical au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

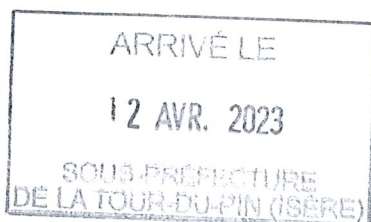
Le Président est président de droit (articles L1411-5, D 1411-3, D1411-4, D 1411-6 du CGCT).

Il conviendra de délibérer pour désigner les membres de la commission d'appel d'offres selon la proposition ci-dessous, pour la durée du mandat et autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

titulaires	suppléants
PERRIER Christophe	BOITEUX Myriam
COCHONAT Pierre	VIAL Frédéric
BORDEL Joël	POURTIER Annie
MOREL Eric	SOUDAN Henri
MAURIN Paul	GARCIA Youri

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve cette proposition et autorise le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.



SYNDICAT
DE DÉFENSE CONTRE LES EAUX
DU HAUT RHONE

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le **29 MARS 2023**

Le Président, Sylvain GRANGER

Le secrétaire de séance, Joël BORDEL